



HAUT-COMMISSARIAT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Dossier de presse Fête nationale

14 juillet 2021





# Programme de la cérémonie

**9h40**

Arrivée du Commandant des troupes  
Inspection des troupes  
Honneur aux emblèmes

**10h00**

Arrivée des autorités  
Salut au drapeau de la Gendarmerie nationale par les autorités civiles et le Contre-Amiral  
Revue des troupes par le Contre-Amiral et le Commandant des troupes

**10h10**

Remise de décorations

**10h30**

Discours  
du Haut-Commissaire de la République

**10h50**

Salut aux personnes engagées pendant la crise sanitaire COVID-19

**11h00**

Fin de la cérémonie







# Cérémonie du 14 juillet 2021

La commémoration de la Fête Nationale du 14 juillet 2021 à Papeete a été présidée par M. Dominique SORAIN, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, en présence de M. Edouard FRITCH, Président de la Polynésie française, de M. Gaston TONG SANG, Président de l'Assemblée de la Polynésie française, de M. Teva ROHFRTSCH, Sénateur de la Polynésie française, de M. Michel BUIILLARD, Maire de la ville de Papeete, du contre-amiral Jean-Mathieu REY, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, de M. Tu YAN, conseiller

économique, social et environnemental, et de M. Eugène SOMMERS, Président du conseil économique, social, environnemental et culturel.

Le traditionnel défilé du 14 juillet n'a pas eu lieu en raison des circonstances sanitaires exceptionnelles liées à l'épidémie du Covid-19. À cette occasion, des bénévoles, des militaires, des personnels des cellules de crise de l'État et du Pays ont formé une délégation aux côtés des troupes militaires. Ils ont été salués par les autorités pour leur engagement et leur mobilisation au profit de la santé des Polynésiens.



*Remise*  
de décorations





### **Chevalier de la Légion d'Honneur**

- Madame Maïlee FAUGERAT  
*remise par le Haut-Commissaire de la République*
- Lieutenant-colonel Georges HOBT  
*remise par le Commandant de la gendarmerie pour la Polynésie française*



### **Médaille militaire**

- Maître principal David LECIGNE  
*remise par le Commandant de la gendarmerie pour la Polynésie française*



### **Officier de l'Ordre national du Mérite**

- Lieutenant-colonel Didier LE FLANCHEC  
*remise par le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française*



### **Chevalier de l'Ordre national du mérite**

- Monsieur Eric REQUET  
*remise par le Haut-Commissaire de la République*
- Chef de bataillon Johann ESTIEVENART  
*remise par le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française*
- Monsieur Stéphane CLERC  
*remise par le Docteur Christian HELLEC*



### **Médaille d'or de la défense nationale avec citation :**

- Premier maître Guillaume EMERIC  
*remise par le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française*



### **Médaille d'honneur pour actes de courage de dévouement et faits de sauvetage**

- Premier maître Mathieu BILLARD  
*remise par le Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française*

# Rappel historique

## la Fête Nationale du 14 juillet

Chaque année depuis 1880, la République fête la Nation au milieu du mois de juillet. Elle se construit sur le souvenir et la signification de deux événements révolutionnaires : la prise de la Bastille de 1789 et la fête de la Fédération de 1790.

### Le 14 juillet 1789 : Prise de la Bastille

La fête nationale commémore d'abord le 14 juillet 1789, première journée révolutionnaire à portée symbolique. Durant cette période, une grande agitation règne à Paris. **Face au mécontentement populaire, le Roi réunit les Etats généraux, une assemblée des représentants de la noblesse, du clergé et du tiers-état.** Ces derniers demandent une réforme des institutions et, le 9 juillet, se proclament Assemblée nationale constituante. L'initiative inquiète le Roi qui fait venir en secret des régiments suisses et allemands à proximité de Versailles. La rumeur court que les troupes royales se préparent à entrer dans Paris pour arrêter les députés. Au matin du 14 juillet, des Parisiens en colère vont chercher des armes aux Invalides, puis se dirigent vers la vieille forteresse royale de la Bastille, en quête de poudre. Après une journée de fusillade, et grâce au ralliement de gardes nationaux, les Parisiens s'en emparent et entament sa démolition. Ils ne libèrent que quelques prisonniers. Cette journée qui marque le début de la Révolution, resta dans les mémoires comme un jour de liberté. La fête nationale fait aussi référence à un autre événement moins connu : la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.





# Le 14 juillet 1790 : Fête de la Fédération

Depuis l'été 1789, partout dans les provinces françaises, se sont créées des « fédérations » régionales de gardes nationaux. Une réaction à l'affaiblissement du pouvoir central. **Afin de contrôler ce mouvement spontané, la Commune de Paris, sous l'impulsion de Lafayette, décide de fonder une grande Fédération nationale regroupant des représentants des fédérations locales et de les réunir à Paris le 14 juillet.** La cérémonie est censée célébrer la prise de

la Bastille, mais aussi apporter un semblant d'ordre et d'unité dans un pays en crise. Le jour dit, 14 000 soldats fédérés arrivent à Paris et défilent sous la bannière de leur département, de la Bastille jusqu'au Champ-de-Mars.

Sur une esplanade aménagée pour l'occasion, une grande messe est célébrée, à la suite de quoi le Roi Louis XVI jure de maintenir « la Constitution décidée par l'Assemblée nationale ». Les 400 000 Parisiens présents ce jour-là acclament leur souverain : la monarchie n'est donc pas remise en cause. **L'aspiration à l'union nationale triomphe et la cérémonie se transforme en grande fête populaire.**

# 1880 : le 14 juillet devient fête nationale

Pendant près d'un siècle, la commémoration du 14 juillet est abandonnée. Elle réapparaît en 1880, sous la III<sup>ème</sup> République. **Le régime, pour se consolider, cherche à construire un nouvel imaginaire national, autour de symboles républicains.** C'est ainsi que la Marseillaise devient hymne officiel et le 14 juillet fête nationale. Mais la proposition qui émane du député de la Seine, Benjamin Raspail, n'est pas accueillie unanimement par l'Assemblée. Certains députés mettent en cause la violence du 14 juillet 1789. Et c'est finalement autour du 14 juillet 1790 que se fait le consensus. En 1880, pour la première fête nationale, la République fait les choses en grand. Un défilé militaire est organisé sur l'hippodrome de Longchamp devant 300 000 spectateurs, en présence du Président Jules Grévy. Ce défilé militaire, toujours en vigueur, s'inspire

aussi du défilé des gardes fédérés de 1790. Aujourd'hui, le 14 juillet connaît toujours un grand succès en France métropolitaine ou en Outre-mer. A Paris, le traditionnel défilé militaire sur les Champs-Élysées est un événement très attendu par la population.






## Contact presse

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

+ 689 40 46 87 00

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

 /hcrpf987